

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 7 février 2020, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 30 janvier 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés :

Absents :

Procurations : Mme Elen DEBOST donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, M. Christophe CHAUDUN donne pouvoir à Mme Nelly HEUZÉ, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 Attribution d'une aide financière en faveur des Etablissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans - gestion collectivité territoriale

Il est proposé à la Commission d'attribuer une aide financière d'un montant de 9 000 € pour l'acquisition de matériel et d'équipement à la Communauté de communes Sud Sarthe, gestionnaire du multi-accueil de Pontvallain, en fonctionnement depuis le 16 septembre 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

2 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 4 familles pour un montant total de 3 200 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

3 Transport des élèves et étudiants en situation de handicap :

- règlement du transport scolaire,
- convention de partenariat DSDEN/DDCS/DÉPARTEMENT/GIP MDPH
- plaquette d'information

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter le règlement départemental du transport scolaire des élèves en situation de handicap, de signer la convention pluriannuelle de partenariat avec l'Education Nationale, la Direction Diocésaine de l'enseignement Catholique et le GIP MDPH, de valider la plaquette d'information à destination du public.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

4 Contrat de ville de la communauté de communes de sablé sur Sarthe - signature du protocole d'engagements renforcés et réciproques, avenant au contrat de ville

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le projet de Protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022, avenant au Contrat de Ville de Sablé S/Sarthe et d'habiliter le Président à le signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Insertion et Logement

5 Logement - Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions départementales pour la réhabilitation de logements de propriétaires occupants modestes et très modestes.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 6 **Logement - Fonds de Solidarité pour le Logement - Conventions de partenariat**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de prise en charge de postes de travailleurs sociaux dans les hôtels sociaux représentant un coût de 146 520 €. Il est également proposé d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec l'Établissement public de santé mentale dans le cadre de l'accompagnement social FSL.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 7 **Dotations globalisées en faveur des collèges sarthois**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une dotation globalisée aux collèges publics et privés pour la réalisation de projets éligibles au titre d'activités extra-scolaire représentant un montant global de 261 785 €

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 8 **Dotation de fonctionnement complémentaire pour le collège de Mamers**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement de 1673,78 € au collège de Mamers pour compenser des surcoûts de fluides liés aux travaux

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 9 **Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder au collège Le Joncheray à Beaumont sur Sarthe une subvention de 113,90 € pour l'achat d'un vestiaire pour les agents.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 10 **Compensation aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux**
Il est proposé à la Commission permanente la répartition de la dotation compensatrice de 2020 aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 11 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder au collège Le Petit Versailles à La Flèche une subvention de 2 256,04 € pour l'achat de deux monobrosses.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 12 **Soutenir l'enseignement privé**
Il est proposé à la Commission permanente la répartition des différentes aides à l'enseignement privé pour un montant total prévisionnel de 2 022 563 €

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 8 abstentions.

- 13 **Aides à l'éducation**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement à quatre collèges publics pour l'accueil de collégiens allophones

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 14 **Frais de fonctionnement des piscines**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention aux Communes, Communauté de Communes et au lycée Bellevue du Mans, qui accueillent des collégiens dans leur piscine représentant une dépense totale de 155 348 €

Accord de la Commission Permanente, avec 12 votes pour,
Mmes Béatrice PAVY-MORANCAIS, Présidente de la Communauté de communes de Loir-Lucé-Bercé, Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de la communauté de communes haute Sarthe Alpes Mancelles, Véronique RIVRON, Conseillère municipale de la ville du Mans et MM. Régis VALLIENNE, Vice-président de la Communauté de communes de Loir-Lucé-Bercé, Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines, Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers, Laurent HUBERT, Vice-président de la Communauté de commune du Pays Fléchois, Yves CALIPPE, Adjoint au Maire de la ville du Mans, Fabien LORNE, Président de la Communauté de communes de Loué, Brûlon, Noyen, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 15 **Groupement de commandes pour produits alimentaires lointains**
Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir donner votre accord à la mise en place d'un dispositif de groupement de commandes alimentaires dans les collèges publics sarthois volontaires dans l'objectif que les collèges adhérents soient fournis en produits qualitatifs à moindre coûts.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Infrastructures routières

- 16 **Programme 2020 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider le programme 2020 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 17 **Réalisation d'aménagements de sécurité sur la RD 357 Est**
Convention pour la réalisation de boisements compensateurs
Il est proposé à la Commission permanente de confirmer l'approbation du projet de réalisation de 3 créneaux de dépassement situés sur les périmètres des communes d'Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Ecorpain et Montaillé et d'un carrefour giratoire sur la commune de Montaillé et d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition de terres pour la réalisation de boisements compensateurs.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 18 **Conventions voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention de financement avec la Région des Pays de la Loire relative aux travaux routiers RD 338 giratoire de l'Océane, une convention d'offre de concours avec la SCI DIROB IMMO relative à la réalisation d'un passage souterrain à gabarit réduit au giratoire d l'Océane sur la RD 338 et une convention avec l'IGN relative à l'intégration des éléments du référentiel routier du Département de la Sarthe dans le RGE.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 19 **Attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer la subvention au titre du Fonds Départemental d'Aménagements Urbains pour les communes de Sarcé et de Ballon-Saint-Mars.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 20 **Cession d'une parcelle départementale à la commune de Vaas**
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser la cession à l'euro symbolique d'une parcelle départementale cadastrée section ZN n° 100, de 434 m², à la commune de Vaas pour y implanter un totem signalétique et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 21 **Répartition des crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir les crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 22 **Aménagement carrefour RD 91/RD 91 Bis Parence commune d'Yvré l'Evêque**
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser l'acquisition de deux parcelles à des particuliers, dans le cadre de l'aménagement du carrefour RD 91/RD 91 Bis à Yvré-l'Evêque : Madame FRANCOIS, 4 750 m² de sa parcelle section ZK n° 54 et à Madame GENTIL, 2 340 m² de sa parcelle section ZL n° 56, acquisitions pour 1 € du m² et d'habiliter le Président à signer les actes à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 23 **Aménagement du Territoire - ATESART - cession d'actions du Département**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 500 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de trois communes et d'un syndicat, conformément à l'annexe 1.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 24 **Artisanat - commerce**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 4 177 € à Saint-Georges-du-Rosay au titre de l'aide aux communes et Communautés de communes pour le maintien du dernier commerce de proximité.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 25 **Etablissement public foncier Mayenne Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'adhérer à l'établissement public foncier Mayenne Sarthe, d'en valider les statuts joints en annexe et de désigner les représentants du Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 26 **Agriculture**
Il est proposé à la Commission permanente de valider le contrat d'objectif 2020 entre le Conseil départemental de la Sarthe et le GIP Inovalys joint en annexe 1 et d'autorisation le Président à le signer. Il est proposé d'accorder une subvention totale de 850 € à raison de 425 € chacun à deux Comices. Il est proposé d'accorder une subvention totale de 2 000 € aux 10 jeunes agriculteurs dont la liste figure en annexe 2, à raison de 200 € chacun, dans le cadre des Stages Préparatoires à l'Installation (S.P.I.), organisés par la Chambre d'Agriculture de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

27 **Dotations cantonales 2020**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la répartition de l'enveloppe des dotations cantonales sur la base des chiffres INSEE 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

28 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter d'une part, le cadre d'aide au transport pour la Journée Développement Durable organisée par le Lycée Agricole La Germinière de Rouillon et d'autre part, a liste des classes retenues dans le cadre du dispositif des classes ENS 2019-2020 ;
- de décider de labelliser en ENS le site du Coteau du Vilclair d'Avoise et de maintenir la labellisation du site des Ajeux à La Ferté-Bernard ;
- d'habiliter le Président à signer les conventions formalisant les partenariats avec la commune d'Avoise d'une part et la commune de La Ferté-Bernard d'autre part ;
- d'accorder dans le cadre de la nouvelle dynamique en faveur du bocage :
2 783 € à destinations des agriculteurs et 5 788 € à destinations des particuliers, associations ou entreprise.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

29 **Projet de création d'une voie verte entre Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye avec liaison vers Saint-Calais.**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la SNCF relative à la création d'une première voie verte entre Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye avec liaison vers Saint-Calais.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

30 **Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis favorable à une demande d'admission en non-valeur de la taxe d'aménagement (document annexé).

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme,
Enseignement supérieur**

31 **Plan lecture publique - aides aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- dans le cadre du Plan lecture publique une subvention à la commune de Vibraye pour le projet d'informatisation de sa bibliothèque, d'approuver et d'habiliter le Président à signer la convention de type B2 pour cette commune.
- dans le cadre des aides aux animations culturelles des subventions aux communes de La Suze-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe et Conlie.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

32 **Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à un étudiant originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 2 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

33 **Labélisation Terre de Jeux**

Il est proposé à la Commission permanente de postuler au label "Terre de Jeux 2024.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

34 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Le Mans-rue Louis Crétois**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 414 313 € destiné à financer la réhabilitation de 75 logements locatifs collectifs situés 83 à 91 rue Louis Crétois au Mans "Résidence Crétois".

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

35 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Coulaines**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 268 879 € destiné à financer la construction de 20 logements locatifs situés rue Christian Pineau à Coulaines "Portes des Chemins Creux".

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

36 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Ecommoy**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 158 717 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 8 logements locatifs individuels situés rue de la Tombelle à Ecommoy.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour,
Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat et Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

37 **Rapport relatif au conventionnement du Département de la Sarthe avec l'UDAF pour des vacances de conseillers en économie sociale et familiale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec l'UDAF.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

38 **Convention de mise à disposition d'un agent du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe auprès de l'équipe médico-sociale du service Santé, prévention et conditions de travail du Département**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer le renouvellement de convention de mise à disposition d'Emmanuelle CHAUVIERE par le SDIS de la Sarthe auprès du Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

39 **Convention de mise à disposition de personnels auprès du Groupement d'Intérêt Public INOVALYS**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnels auprès du GIP INOVALYS.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.